

Feuille officielle du district de La Neuveville

No 18 - Vendredi 8 mai 2015



Nods



Commune mixte
de Plateau de Diesse



La Neuveville



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

**SAMEDI 9 MAI 2015
À LA PLACE DE LA LIBERTÉ**

(en cas de pluie à la Cave de Berne)

Invitation A TOUTE LA POPULATION A la cérémonie des **Mérites culturels et sportifs**

18h15

Début de la cérémonie

M. Andrea Olivieri, responsable du département des loisirs

Remise des mérites culturels et sportifs

Par M. Thierry Siegfried

Intermède musical

"Surprise Act"

19h30

Apéritif en collaboration avec la Zone Piétonne

Ouverture officielle de la Zone piétonne

Allocution de M. Jean-Pierre Verdon, président du Conseil général

Apéritif offert par la Municipalité de La Neuveville et servi par les Costumes Neuvevillois

20h30

Animation Zone Piétonne

Soirée celtique avec le groupe "SPOON O'PORRIDGE"



Activités sportives

Au bord du lac!



Avec son marché printanier aux produits bio et artisanaux

à La Neuveville

Le samedi 9 mai 2015 de 10h00 à 17h00



TOUR DE ROMANDIE 2015

La Neuveville est heureuse d'avoir accueilli à nouveau le départ du Tour de Romandie.

La mise en place d'un tel événement sportif demande beaucoup de préparation et d'engagement. Sans l'aide bénévole des membres de la protection civile, des sapeurs pompiers, sans le travail des employés de la voirie et de la police administrative, cette manifestation aurait difficilement pu voir le jour. Les autorités municipales les remercient chaleureusement ainsi que les membres du comité d'organisation, qui ont mené à bien cette magnifique aventure, en collaboration avec l'équipe responsable du Tour de Romandie. Même si la pluie s'est invitée le 1^{er} mai, l'événement s'est bien déroulé et l'ambiance était au rendez-vous.

Suite au tirage au sort du concours des écoliers, le comité d'organisation est heureux d'annoncer que le vainqueur est connu. Il s'agit de Joseph JAECKY, élève de 5-6b à La Neuveville.

Nous remercions également les sponsors de leur générosité et de leur collaboration ainsi que tous les Neuvevilloises et Neuvevillois qui ont dû subir pendant quelques jours les inconvénients de la restriction de parage et de circulation.

C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que nous avons pu partager ce moment de fête avec les citoyens venus si nombreux assister à cette manifestation.

CONSEIL MUNICIPAL

ANNONCE DE TRAVAUX

Swisscom va procéder à une amélioration de son réseau de fibres optiques dans la localité. A cet effet, il est prévu d'exécuter des fouilles pour l'ouverture de chambres afin de pouvoir réaliser ce chantier.

Ces travaux débiteront dans le courant du mois de mai 2015 et dureront jusqu'en octobre 2015.

La direction des travaux prie d'ores et déjà la population de bien vouloir se conformer à la signalisation qui sera mise en place et la remercie de sa compréhension.

Les Services techniques

Police cantonale à La Neuveville
032 346 88 81

FERMETURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION CANTONALE

La Préfecture, le Registre Foncier et l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) de l'arrondissement administratif du Jura bernois informeront la population que leurs guichets et leurs centrales téléphoniques **seront exceptionnellement fermés le vendredi 15 mai 2015 toute la journée.**

La Préfecture, le Registre Foncier et l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte.

AGENCE AVS REGIONALE DE LA NEUVEVILLE

Nous vous informons que nos bureaux seront fermés le

Vendredi 8 mai 2015

Le personnel participera à l'Assemblée générale 2015 des Agences AVS du canton de Berne

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Préposée



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch
veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

MOBILITY EST DISPONIBLE À LA NEUVEVILLE

Comme vous le savez certainement un véhicule Mobility est disponible pour la population, à La Neuveville !

Mobility est un service de partage de voitures (Car-sharing) performant dans toute la Suisse. Ce concept s'adresse aux personnes désirant utiliser un véhicule pour se déplacer dans une région définie sur une courte durée pour des raisons professionnelles ou privées. La tarification comprend le nombre de kilomètres effectués ainsi que la durée d'utilisation du véhicule.

Les abonnés de ce service de partage de voiture ont la possibilité dès maintenant de réserver la voiture mise à disposition à La Neuveville. Mobility offre aux utilisateurs de La Neuveville un véhicule confortable de type Renault Mégane.

Pour pouvoir disposer de cette offre étendue sur toute la Suisse, il est indispensable de s'abonner par téléphone au 0848 824 812 ou sur le site internet www.mobility.ch.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez également vous adresser à l'administration communale de La Neuveville au 032 752 10 80
Commune de La Neuveville

Avis de construction

Requérante et auteur du projet : Mme Susanne Nydegger, Grand-Rue 10, 2520 La Neuveville.

Projet : Ouverture de 4 fenêtres de toiture et aménagement des combles en surface habitable, modification de la conduite d'arrivée d'eau, à La Grand-Rue 10, sur la parcelle no 295, ban de La Neuveville.

Zone : Plan de quartier « Vieille Ville ».

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 1^{er} mai 2015 au 1^{er} juin 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 1^{er} mai 2015
Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérants et auteurs du projet : M. et Mme Jean-Pierre et Susanne Andrey, rue du Lac 1, 2520 La Neuveville.

Projet : Création d'une fenêtre oblique de toiture sur le pan nord du toit et d'une autre fenêtre oblique de toiture sur le pan sud du toit, modification de la cage d'escalier et création d'un accès direct aux combles Est pour le duplex existant, à la rue du Lac 1, sur la parcelle no 410, ban de La Neuveville.

Zone : Plan de quartier « Vieille Ville »

Dérogation : Article 5.2.13 du règlement de quartier « Vieille Ville » (hauteur du linteau des fenêtres obliques de toiture mesurée depuis le plancher des combles supérieure à 2 m).

Dimensions : Selon plans déposés.

COMMUNE MUNICIPALE DE LA NEUVEVILLE COMMANDE D'HUILE DE CHAUFFAGE

Les personnes intéressées par une commande d'huile de chauffage sont priées de s'inscrire au moyen du bulletin ci-dessous d'ici le **11 mai 2015, au plus tard**.

BULLETIN DE COMMANDE à retourner à :

Département des finances, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, tél. 032 752 10 12, compta@neuville.ch

Le / la soussigné(e) passe commande ferme de litres de mazout.

Normal

Eco

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél.

Signature :

Date :

Livraison prévue dans le courant du mois de mai-juin 2015

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 1^{er} mai 2015 au 1^{er} juin 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 1^{er} mai 2015
Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérants : M. et Mme Jacques-Alain et Nadia Gigandet, chemin des Celliers 27, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Sunier menuiserie Sàrl, Les Auges 10, 2518 Nods.

Projet : Création de 2 fenêtres obliques de toiture sur le pan sud du toit existant et d'une fenêtre oblique de toiture sur le pan nord du toit existant ainsi que remplacement des deux fenêtres obliques de toitures existantes, au chemin des Celliers 27, sur la parcelle no 873, ban de La Neuveville.

Zone : H2.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 8 mai 2015 au 8 juin 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus

tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 8 mai 2015
Services techniques de La Neuveville

VISITE GUIDÉE DE LA VIEILLE VILLE DE LA NEUVEVILLE

Nous avons le plaisir de vous informer de la première visite guidée de l'année.

En effet, Jura bernois Tourisme propose aux habitants, visiteurs, hôtes et à toute personne intéressée des visites guidées à dates fixes.

C'est l'occasion de découvrir les trésors d'architecture et d'histoire cachés que recèle la petite cité au bord du lac.

**Elle aura lieu Samedi 9 mai à 18h
et dure 1heure**

Le rendez-vous est fixé à la Tour de Rive
Il n'est pas nécessaire de s'inscrire.
Le prix est de CHF. 10. - par personne.
Les enfants accompagnés sont gratuits.

La prochaine visite a lieu : Samedi 27 juin 2015

Bienvenue à chacun !

Le Bureau d'accueil de Jura bernois Tourisme, Rue du Marché, 2520 La Neuveville, tél. 032 751 49 49, se tient à disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

JURA BERNOIS TOURISME
La Neuveville



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

JURA BERNOIS - VISITES GUIDEES 2015 GEFÜHRTE BESICHTIGUNGEN 2015 LA NEUVEVILLE - VIEILLE VILLE / ALTSTADT

Les visites sont organisées, durant les mois de mai, juin et août les

Samedi 9 mai à 18h00
Vendredi 27 juin à 10h30
Dimanche 2 août à 15h05
Dimanche 9 août à 15h05
Dimanche 16 août à 15h05
Dimanche 23 août à 15h05
Dimanche 30 août à 15h05

Elles sont bilingues (français/allemand), ont lieu par tous les temps et durent une heure.

S'inscrire n'est pas nécessaire sauf pour le 9 mai et pour le 27 juin 2015.

Le lieu de rendez-vous est à la Tour-de-Rive (9 mai et 27 juin)

Le lieu de rendez-vous est au débarcadère BSG. (2-9-16-23-30 août)

Coût : CHF 10.-

Jura Bernois Tourisme 032 751 49 49

25 ANS DÉJÀ DU PARRAINAGE COZMA LA NEUVEVILLE

Le 8 mars 1990, une délégation de 8 personnes et un camion avec sa remorque remplie de vivres et de vêtements étaient partis en Roumanie. Grâce à la générosité de tous les habitants du district, nous avons pu apporter un peu de bonheur à Cozma, village roumain parrainé par La Neuveville. L'idée de ce parrainage était d'éviter la destruction des villages roumains par le dictateur Ceausescu. Depuis 1990, certaines personnes sont restées en contact avec des familles roumaines et en particulier avec les responsables de l'école. En février 1991, la Commune de La Neuveville a invité une délégation de Cozma à venir en Suisse. Un séjour bien rempli pour ces Roumains qui quittaient la première fois leur pays pour découvrir la Suisse. Ils ont été émerveillés par la propreté de notre pays, la beauté du paysage et surtout la possibilité de s'exprimer librement. Suite à l'élan de solidarité des années 90, une campagne a été lancée en 2003 par les familles Gentil, Frossard et Wey afin de récolter des fonds pour changer les fenêtres et les portes mal isolées de l'école. La température des classes n'était pas supérieure à 10° et les enfants assistaient aux cours emmitoufflés dans de gros pulls. Grâce au soutien des Neuvevillois, des nouvelles portes et des fenêtres ont été posées à l'école de Cozma en novembre 2005 pour le grand bonheur des enfants et des enseignants. Les anciens bancs et les chaises de l'école de La Neuveville ont été acheminés par camion jusqu'en Roumanie.

A partir de 2005, la Municipalité de La Neuveville n'a plus souhaité soutenir le partenariat « Opération villages roumains ». Willy Gentil s'est adressé à Bernard Jaberg de l'Association Globaid. Suite à ce premier contact, Globaid a invité le 15 novembre 2005 Willy Gentil, Arthur et Anny Wey pour faire part de leurs expériences dans le cadre du partenariat communal « La Neuveville/Cozma » et des actions entreprises à titre privé. Avec l'aide de Globaid, nous avons donc pu poursuivre notre aide en Roumanie. Des offres ont été demandées aux autorités de Cozma pour la réfection des sols de l'école et les

Pharmacie

Week-end et jours fériés : 0842 24 24 24
Pendant la semaine : 0844 843 842
Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : No 0900 900 024 (1.95 Fr. à partir du réseau fixe).

Dentiste

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")
- sexualité • conseil collectif des élèves concernant la contraception.

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch

travaux ont été effectués par des entreprises compétentes. Martha et Bernard Jaberg se sont rendus à Cozma en octobre 2007 pour rencontrer le corps enseignant et voir comment nous pourrions envisager la poursuite de notre aide. Les autorités de Cozma nous ont suggéré le réaménagement du dispensaire qui ne fonctionnait plus du tout. La proposition a été approuvée par Globaid et des renseignements nous ont été fournis concernant le stock de médicaments et les besoins les plus urgents pour que le dispensaire puisse à nouveau remplir sa fonction. Afin de nous rendre compte de la situation, Bernard Jaberg et Anny Wey se sont rendus en Roumanie en janvier 2010. Lors de notre entretien et sur notre recommandation, les autorités de Cozma ont accepté de créer une société en bonne et due forme. Un comité a été constitué et l'association « COZMA AID » a été inscrite au Registre du Commerce de Rêgin. Nous avons pu financer le budget établi par Cozma Aid grâce à un généreux donateur, ENA (Eglise Néo-Apostolique). Nous recevons régulièrement un compte-rendu avec les factures prouvant l'achat du matériel et des médicaments nécessaires pour le bon fonctionnement du dispensaire. Depuis 3 ans, la doctoresse du dispensaire a donc pu soigner ses patients grâce aux médicaments disponibles et à l'achat d'un petit appareil de laboratoire pour les analyses de sang. L'aide de Globaid a touché le cœur de tous les habitants de Cozma qui peuvent bénéficier des premiers soins sur place. En Roumanie, la majorité des personnes ne sont pas couvertes par une caisse maladie. Les personnes actives paient une contribution pour le système de santé et celles qui ne sont pas assurées reçoivent l'aide sociale prise en charge par la commune et l'aide médicale par le gouvernement roumain.

Vu que l'année 2015 marque les 25 ans de notre premier voyage à Cozma et les 10 ans d'existence de Globaid, nous aimerions adresser un chaleureux merci à nos généreux donateurs. Nous sommes certains que nous pourrions poursuivre notre mission grâce aux dons versés à Globaid. (aw)

Mme A. Wey / Neuchâtel



Paroisse Catholique de
La Neuveville et du Plateau de Diesse

Rue des Mornets 15/19
Case postale
2520 La Neuveville

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE ORDINAIRE DE PAROISSE CATHOLIQUE DU 18 JUIN 2015 à 20h15, Salle de paroisse

Ordre du jour :

1. Méditation par l'Abbé Léon FOE.
2. Nomination des scrutateurs.
3. Procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 27 novembre 2014.
4. Nomination d'un vice-président.
5. Nomination d'un délégué au synode.
6. Nomination de deux membres au conseil.
7. Modification du règlement d'organisation de la paroisse :
 - 7.1. Chap. 3.2 : l'organe de vérification des comptes.
 - 7.2. Chap. 4.7 : incompatibilités.
8. Comptes
 - 8.1. Comptes 2014.
 - 8.2. Rapport de vérification.
9. Nouveau plan de contributions des paroisses du Jura-bernois à l'église nationale et liens avec le financement pour les activités découlant du centre pastoral du Jura.
10. Synode : activités en cours.
11. Information du CdOp.
12. Divers.

Le président des assemblées
Bernard Waeber



PAROISSE RÉFORMÉE

ASSEMBLEE DE PAROISSE, **lundi 8 juin 2015 à 20.00 h. à la Maison de paroisse, ch. de la Raisse 3**

ORDRE DU JOUR

1. Accueil, organisation de l'assemblée, Message
2. Procès-verbal du 8.12.2014: approbation
3. Comptes 2014: présentation, rapport des vérificateurs, approbation
4. Réélections des vérificateurs de comptes
5. Régionalisation
6. Conseil de paroisse, réélection de la présidence 2015- 2016
7. Conseil de paroisse, démission, élection
8. Rapport de la commission des bâtiments
9. Informations
 - Conseil de paroisse, informations
 - Rapport des délégués au Synode
10. Divers

Les comptes 2014 et le procès verbal du 8 décembre 2014 peuvent être consultés au secrétariat de la paroisse aux heures d'ouverture à partir du 1^{er} juin 2015.



Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30
Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

MAI
Lundis 11, 18
Samedi 16

de 9 h 30 à 11 h 30

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 9 mai de 09.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE

Dans sa séance du 5 mai 2015, le Conseil communal a accepté le procès-verbal de l'assemblée communale du 26 mars 2015. L'assemblée a adopté le règlement suivant :

Règlement relatif au raccordement des producteurs d'énergie indépendants RPEI

Cette approbation est rendue publique en vertu de l'art. 45 de l'ordonnance du 16.12.1998 sur les communes ; OCo.

CONSEIL COMMUNAL

Avis de construction

Requérant : Paroisse réformée de Nods, Mme Mirielle Sauser, Route de Chasseral 3, 2518 Nods

Auteur du projet : Sunier Menuiserie Sàrl, Chemin des Auges 10, 2518 Nods

Projet : Assainissement de la façade Ouest de l'église, réfection des joints en chaux-ciment sur RF 148 du ban de Nods, Chemin de l'Eglise 1, 2518 Nods

Zone : Village ancien

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans déposés

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 08.05.15

Administration communale

ASSEMBLÉE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens de Nods, ayant le droit de vote en matière communale, sont convoqués en assemblée communale, le

**MARDI 9 juin 2015 à 20.00 heures
à la salle du Battoir**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée

2. Comptes 2014

- Présentation
- Rapport de la fiduciaire
- Approbation des comptes de la communauté scolaire du Plateau de Diesse
- Approbation des comptes du Collège de District
- Approbation des comptes du Syndicat des sapeurs-pompiers
- Approbation des comptes communaux

3. Demande de crédit d'engagement de CHF 85'500.- pour le raccordement à l'assainissement des parcelles 2311 et 2292 du secteur de Crêt Melins

- Présentation
- Approbation

4. Demande de crédit d'engagement de CHF 35'000.- pour le changement du chauffage de l'école

- Présentation
- Approbation

5. Demande de crédit d'engagement de CHF 366'000.- pour la réfection des chemins de Brevoit et des Tschètres avec changement des anciennes canalisations

- Présentation
- Approbation

6. Demande de crédit d'engagement de CHF 92'000.- pour l'achat d'un petit tracteur pour la voirie

- Présentation
- Approbation

7. Communications du Conseil communal

8. Divers

Nods / 08.05.2015
CONSEIL COMMUNAL

AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

Les propriétaires de chiens âgés de six mois ou plus au 1^{er} août 2015 sont astreints au paiement de la taxe des chiens. Nous invitons les propriétaires ne s'étant pas encore annoncés à le faire dans les plus brefs délais à l'administration communale.

Si vous deviez vous séparer de votre chien ou si celui-ci devait décéder, nous vous prions également de nous le communiquer.

Les changements de domicile, de propriétaire ou les décès doivent également être annoncés **par le propriétaire à ANIS** soit par téléphone 031 371 35 30, par fax 031 371 35 39 ou par mail info@anis.ch. L'annonce à la commune ne suffit pas.

Par la même occasion, nous vous rappelons quelques éléments non exhaustifs qui ressortent de la législation cantonale. Ces éléments permettent à chacun de vivre en bonne harmonie !

- Les chiens doivent être détenus de manière à ne pas importuner ou mettre en danger les êtres humains ou d'autres animaux. Ils ne peuvent pas être

laissés sans surveillance dans les espaces publics ou accessibles au public et doivent pouvoir être maîtrisés à tout moment.

- Quiconque promène un chien doit éliminer les déjections.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Camille et Alain Favre, ch. de Prapion 6, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Sunier menuiserie Sàrl, ch. des Auges 10, 2518 Nods

Emplacement : Parcelle n° 2263, au lieu-dit route de Chasseral 123, 2518 Nods

Projet : Agrandissement du balcon existant et création d'un escalier en bois

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : H1

Dérogation : 25 LCFo

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 31 mai 2015 inclusivement auprès de l'administration communale de Nods. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 1^{er} mai 2015

Le préfet : J.-Ph. Marti

Avis de construction

Requérant : Patrik Rollier, Route de Chasseral 15, 2518 Nods

Auteur du projet : Patrik Rollier, Route de Chasseral 15, 2518 Nods

Projet : Goudronnage du chemin d'accès (travaux déjà effectués) sur RF 38 du ban de Nods, Route de Chasseral 15, 2518 Nods

Zone : Village ancien

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans déposés

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 08.05.15

Administration communale





Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

HORAIRES TÉLÉPHONE & GUICHET

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2015, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Me et Je	01.01.2015	02.01.2015	Nouvel-An
Ve et Lu	03.04.2015	06.04.2015	Pâques
Jeudi	14.05.2015	—	Ascension
Lundi	25.05.2015	—	Pentecôte
	20.07.2015	31.07.2015	Vacances estivales
	21.12.2015	01.01.2016	Vacances de Noël

GARDIENNAGE À LA NOIRE COMBE (Bergerie du Haut)

Pour le week-end des 9 et 10 mai 2015, le gardiennage sera assuré par C. Bugnon.

Le Comité

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES EN 2015

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal « Le Battoir », entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : Place de parc près du restaurant du Cheval-Blanc, entre 14h30 et 15h30

Samedi 9 mai, 23 mai, 6 juin, 20 juin, 4 juillet, 22 août, 5 septembre, 19 septembre, 3 octobre, 17 octobre, 31 octobre, 14 novembre, 28 novembre, 12 décembre.

L'administration communale

DÉPÔT PUBLIC DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 23 AVRIL 2015

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 23 avril 2015 de la commune mixte de Plateau de Diesse est déposé publiquement à l'administration communale située à Prêles du 4 mai au 4 juin 2015. Il peut être consulté pendant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet www.leplateaudediesse.ch.

L'administration communale

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION À L'ASCENSION

En raison de l'Ascension, l'administration sera fermée le jeudi 14 mai 2015 et le vendredi 15 mai 2015. La permanence téléphonique et le guichet seront à nouveau assurés depuis le lundi 18 mai 2015 aux horaires habituels. En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message au 079 444 78 87.

L'administration communale

RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS AVIS AUX CITOYENS

Le ramassage des déchets ménagers a lieu en principe chaque jeudi. En raison de l'Ascension, la tournée du jeudi 14 mai sera avancée au mercredi 13 mai.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'administration communale

LIAISON DE BUS LAMBOING-ORVIN SÉANCES D'INFORMATION

Lors des prochaines votations fédérales du 14 juin prochain, la population de notre commune devra se prononcer, par un vote communal consultatif, sur le projet de liaison de bus Lamboing-Orvin.

Afin que les citoyennes et citoyens puissent se prononcer en toute connaissance de cause, deux séances d'information vont être organisées, soit :

Je. 21.05.15

Séance d'information

au Complexe du Cheval Blanc de Lamboing à 20h30

Ve. 22.05.15

Séance d'information

à l'hôtel de l'Ours à Prêles à 20h30

N'hésitez pas à venir nombreux pour vous informer!

L'administration communale

ENERGIE ÉOLIENNE AU MONT-SUJET SÉANCES D'INFORMATION

Lors des prochaines votations fédérales du 14 juin prochain, la population de notre commune devra se prononcer, par un vote communal consultatif, sur le projet d'énergie éolienne au Mont-Sujet.

Afin que les citoyennes et citoyens puissent se prononcer en toute connaissance de cause, des séances d'information vont être organisées ces prochaines semaines, soit :

Sa. 09.05.15

Stand d'information

durant la Fête du printemps à Prêles

Je. 21.05.15

Séance d'information

au Complexe du Cheval Blanc de Lamboing à 19h30

Ve. 22.05.15

Séance d'information

à l'hôtel de l'Ours à Prêles à 19h30

Sa. 30.05.15

Stand d'information

à la déchetterie de Diesse de 10h00 à 11h30

N'hésitez pas à venir nombreux pour vous informer!

L'administration communale

TAXE DE CHIENS 2015

Nous vous rappelons que les propriétaires de chiens qui seront âgés de plus de trois mois le 1^{er} août 2015 sont astreints au paiement de la taxe de chiens.

Nous invitons donc les propriétaires ne s'étant pas encore annoncés à le faire **jusqu'au vendredi 22 mai 2015** au guichet de l'administration communale ou par téléphone (032 315 70 70).

Les personnes ayant déjà annoncé leur chien recevront par courrier la facture avec la médaille.

Pour rappel, voici les tarifs en vigueur cette année :

- Chiens du village CHF 80.-
- Chiens fermes et bâtiments isolés CHF 50.-

Si vous deviez vous séparer de votre chien ou si celui-ci devait décéder, nous vous prions de nous le communiquer.

Attestation de compétences pour détenteurs de chiens :

Nous profitons de vous rappeler que depuis le 1^{er} septembre 2008, tous les détenteurs de chien doivent suivre une formation.

Les personnes souhaitant détenir un chien pour la première fois doivent suivre un cours théorique d'au moins quatre heures avant d'acquérir le chien. Le cours théorique n'est pas obligatoire pour les personnes pouvant prouver avoir déjà détenu un chien.

Toutes les personnes qui font l'acquisition d'un nouveau chien (aussi les personnes qui sont déjà détenteur d'un chien) doivent suivre un entraînement pratique d'au moins quatre leçons. Cet entraînement doit avoir lieu durant l'année qui suit l'acquisition du chien.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

L'administration communale

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Sophie et Basile Wermeille, Rte de Diesse 34, 2516 Lamboing

Représenté par : Schwab-System John Schwab SA, Platanenstr. 7, 3236 Gampelen

Propriétaires fonciers : Mme et M. Wermeille, Lamboing

Projet : Construction d'une maison familiale, parcelle no 2302, Champ la Dame 5, village de Lamboing

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 1^{er} mai au 31 mai 2015. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 1^{er} mai 2015

Secrétariat communal

Appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications,

**Commune mixte de Plateau de Diesse**

www.leplateaudediesse.ch

**INTERDICTION DE CIRCULER
CHEMINS DU REMANIEMENT**

Nous rappelons à la population que les chemins du remaniement sont interdits à la circulation, sauf pour les travaux agricoles et chantiers.

Nous prions donc les autres utilisateurs de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et d'utiliser les routes cantonales et communales.

Merci d'avance de votre collaboration.

L'administration communale



Commune Bourgeoise
Prêles

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
COMMUNE BOURGEOISE DE PRÊLES**

Mardi 12 mai 2015 à 20h15
Hôtel de l'Ours à Prêles

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Comptes 2014
3. Déplacement du monument Rossel
 - a) informations sur le projet
 - b) crédit d'engagement
4. Informations du Conseil
5. Divers et imprévus

**BOURSE AUX VELOS**

Samedi 9 mai

Fête de printemps

Halle de Prêles
Vendez vos vélos
ou trouvez votre nouveau vélo !

Casques et accessoires acceptés.

Dépôt au stand du GAD
dès 10h, retrait de 16h à 16h30

Finance d'inscription :
Fr. 10.- + 10% sur les ventes réalisées

Renseignements : 079 665 18 92

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE**VOTATIONS COMMUNALES CONSULTATIVES DU 14 JUIN 2015**

Le conseil communal a fixé au dimanche 14 juin 2015 et, dans les limites des dispositions légales aux jours précédents, la votation communale consultative concernant :

1. Liaison de bus Lamboing-Orvin
2. Projet d'exploitation d'énergie éolienne
3. Interruption de l'éclairage communal nocturne

VOTATIONS FÉDÉRALES ET COMMUNALES DU 14 JUIN 2015**Composition des bureaux de vote et de dépouillement**

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, **le dimanche au bureau de vote de 10h00 à 12h00.**

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, jusqu'au vendredi soir, dernière levée, ou dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, jusqu'au samedi 20h00.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées **pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance.** Ne doivent pas être déposés dans ces boîtes aux lettres d'autres documents pour la commune.

ATTENTION :

Comme il y a deux votations, soit fédérale et communale, dans une seule enveloppe, il faudra glisser tous les deux bulletins de vote, fédéral et communal, dans l'enveloppe prévue à cet effet.

Nous vous rappelons aussi que le vote par correspondance n'est valable que si les cartes de légitimation sont signées par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas de signer vos deux cartes, fédérale et communale !

Présidence : Mme Monique Courbat

Administration : Mme Barbara Bourquin

Bureau de vote**Membres :**

Dimanche 14 juin 2015 de 10h00 à 12h00

M. Loïc Beiner
M. Didier Béguin

Membres suppléant(e)s :

M. Eric Bessire
Mme Isabelle Bettelini

Bureau de dépouillement**Membres :**


Dimanche 14 juin 2015 dès 10h00

Mme Jacqueline Béguin
M. Yann Belloir
Mme Marilena Berger
M. Markus Berger
M. Michel Berger
Mme Odile Berthoud-dit-Gallon


Membres suppléant(e)s :

M. Alexandre Bichsel
M. Daniel Bichsel
M. Samuel Bichsel

L'administration communale



LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EMBELLISSEMENT PRÊLES
à le plaisir de vous inviter



Fête du printemps
Samedi 9 mai 2015 10h00 à 15h00
à Prêles

PROGRAMME

09h30 à 15h00

- Célébration Fête du printemps

09h30 à 11h45

- Troc des enfants

11h00

- Concert par la Fanfare Harmonie de Prêles

13h30

- Concert de chant par l'école de musique Jura bernois

15h00

- Fin de l'événement

ANIMATION

- Bungee Trampoline
- Bourse aux vélos
- Mini voitures

MARCHÉ

- Produits du Terroir
- Artisanat
- Marché des producteurs
- Pâtisseries / pains / tresses
- Restauration chaude



Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

PETITE SORTIE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSÉ LE MERCREDI 27 MAI 2015

Rendez-vous :
Pour les aînés de Diesse :
Au Battoir à 14h30
Pour les aînés de Lamboing :
Devant la Poste à 14h30
Pour les aînés de Prêles :
A la Halle polyvalente à 14h30

Cette sortie sera une rencontre avec nos aînés de La Neuveville.

Vous devez vous inscrire jusqu'au 23 mai 2015 auprès de l'administration communale au 032 315 70 70 (n'hésitez pas à préciser si vous avez besoin d'un transport) ou à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous.

Pour tout renseignement sur cette rencontre, vous pouvez appeler Mme Francine Giauque au 032 315 23 79 ou Mme Maria Béguelin 032 315 14 74

Au plaisir de vous revoir nombreux.

Petite sortie des aînés (Inscription obligatoire pour tous)

Nom(s):

Prénom(s):

Localité :

Transport : NON OUI

No de tél.

Talon à retourner à l'administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles **jusqu'au 23 mai 2015**

Fête villageoise 28,29 et 30 août 2015

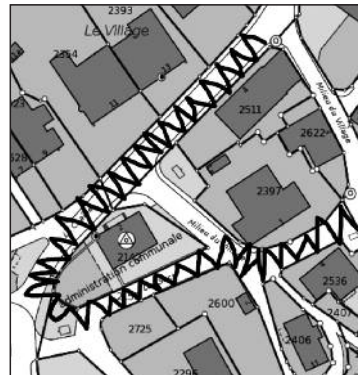
MARCHÉ DE PRODUITS DU TERROIR ET D'ARTISANAT, VIDE-GRENIER

Quand : Samedi 29 août 2015, de 9h00 à 16h00.

Où : A Prêles, sur la route (fermée à la circulation) entre le milieu du village et la Halle Polyvalente.

Quoi d'autre ? Au programme durant le marché : démonstration de sculptures à la tronçonneuse, grand tournoi de babyfoot, animations pour enfants, démonstration de modélisme et autres activités sportives.

Plan



Combien ça coûte : L'inscription de Fr. 20.- sera encaissée sur place

Comment : Avec le formulaire d'inscription au dos, également disponible sur www.plateaudediesse.ch, sous la rubrique "Loisirs et Culture", "Fête villageoise 2015" ou au 032 315 52 15

Le comité d'organisation

Comité d'organisation de la fête villageoise de Prêles 2015 28, 29 et 30 août 2015

Président : Igor Spychiger	032 315 10 82	/	Déleguée CM : Monique Courbat	032 322 89 58
Délégué : SDEP Hermann Barth	032 315 22 31	/	Resp. technique : Frédéric Gauchat	032 315 20 34
Publicité : Thérèse Bandelier	032 315 19 67	/	Sponsoring : N. et C. Pahud	032 315 17 16
Sociétés : Jean-René Loeffel	078 669 68 41	/	Secrétaire : Caroline Thomet	
Cortège : Alain Chuard	079 209 36 11	/	Caisse : Christine Bueche	032 315 52 15
Presse : U. Knuchel B.Schindler				

*Fête villageoise - Comité d'Organisation
p.a. Administration communale
La Chaîne 2 - 2515 Prêles*

Marché de produits du terroir et artisanat, vide-grenier - Inscription

Afin d'éviter la concurrence aux carnotzets et stands des sociétés locales ou écoles, nous n'accepterons pas des stands qui vendent des repas, desserts ou boissons à consommer sur place. La dégustation gratuite des produits vendus est autorisée.

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Adresse courriel :

Produits vendus :

Remarque :

Lieu et date : Signature :

A nous retourner jusqu'au 15 août 2015 au plus tard, à l'adresse mentionnée en haut ou par e-mail à fv.plateaudediesse@yahoo.com

Chaque minute dans le monde, un enfant perd la vue!
Offrez la vue avec seulement 50 francs!

CP 80-303030-1 • 8027 Zurich
www.cbmswiss.ch

cbm
mission chrétienne pour les aveugles

Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi

16h30 Reprise du culte de l'enfance à la Maison de paroisse

Dimanche 10 mai, culte de confirmation

10h Culte des confirmation et baptême, avec sainte Cène. John Ebbutt et Stefan Wilczynski

Aurélia Kraus, Aurélie Vuilleumier, Coralie Delannoy, Emilie Schwab, Marie-Hélène Klopfenstein, Mathieu Mesquita et Perrine Evard recevront la bénédiction de Dieu. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur sur leur chemin de vie.

Des roses seront distribuées pour la fête des mères.

17h Concert-cantate sur le psaume 98. Voir communiqué

Mercredi

10h Recueillement, Blanche Eglise

14h30 Chœur du mercredi à la Maison de paroisse

Jeudi

Culte régional de l'Ascension à 10h à Nods avec sainte Cène suivi d'un apéritif

9h30 Départ du mini-bus « Margrit » devant la Coop ; retour à 12h

Participation à la course des Aînés du 21 mai au Val de Travers : délai au mercredi 13 mai à l'aide du talon d'inscription du Courrier du 1er mai ou en appelant le secrétariat. Nous ne pouvons garantir une place au-delà de cette date. Merci de votre compréhension.

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours

A votre service, pasteurs John Ebbutt - 032 751 28 57
Marie-Laure Krafft Golay : 032 751 70 82

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch
et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag 10. Mai

10.15 Uhr, Kirche Twann: Konfirmationsgottesdienst mit Abendmahl. Mit den Konfirmandinnen und Konfirmanden, Marianne Käser (Kirchgemeinderätin), Gino Rösselet und Konfirmierte (Seligpreisungen), Vikar Wolfgang Müller, Pfrin. Brigitte Affolter, Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi. Anschliessend Apéro.

Donnerstag

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst an Auffahrt. Anschliessend Auffahrtswanderung der Reformierten Kirchen Bern-Jura-Solothurn. Mit Karin Schneider (Orgel), Anita Wysser (Querflöte), Synodalratspräsident Pfr. Andreas Zeller (Grusswort), Pfrn Brigitte Affolter, Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi. Anschliessend Apéro.

Amtswochen

27. April bis 7. Juni: Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi (079 439 50 99)

Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 10 mai

10h Messe à l'église paroissiale

Fête des mères / 1^{ère} communion

Mardi

10h30 Messe à Mon Repos

Jeudi

10h Messe de l'Ascension à l'église paroissiale

Dimanche 17 mai

10h Messe à l'église paroissiale

Journée des médias

Mardi

10h30 Messe à Mon Repos

Jeudi

8h30 Messe à l'église paroissiale

Dimanche 24 mai

10h Messe de la Pentecôte à l'église paroissiale

Horaires du catéchisme

Première Communion :

Dimanche 10 mai dès 9h40 sous l'église.

Pour tout renseignement : 032 751 28 38 le mercredi de 9h à 11h et jeudi de 15h à 17h/ ou par mail :

laneuveville@cathberne.ch /Site Internet :
www.cathberne.ch/laneuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Fête des Mères

Dimanche 10 mai, 10h00, Diesse, le culte des familles sera animé par les enfants du catéchisme. A travers un récit de la Bible, ils nous feront découvrir l'évangile à travers l'univers passionnant de l'abeille

Jeudi de l'Ascension

Jeudi 14 mai, Culte régional à 10h00 à Nods, pasteur Marie-Laure Krafft-Golay

Dimanche 17 mai

Culte à 10h00 à Diesse, pasteur Stéphane Rouèche

Service de voiture

Pour vous rendre au culte à Diesse: passage à 9h35 Funi Prêles; 9h40 école Prêles; 9h45 Poste Lamboing; Si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, passage également à 9h50 centre du village de Diesse.

Accès à l'église

Pendant toute la durée des travaux l'accès au parking de la paroisse est assuré. Vous pouvez donc venir au culte comme habituellement. L'accès n'est cependant généralement possible que depuis un seul côté (soit depuis le village de Prêles, soit depuis le centre du village de Diesse, à voir selon les indications routières)

Site internet

Allez visiter notre site internet, photos, plan des cultes, messages, activités paroissiales; www.lac-en-ciel.ch

Paroisse de Nods

Dimanche 10 mai

Nods, 10h. Culte préparé par les enfants du cycle I avec pour thème : « L'eau ». Une petite attention sera offerte à chaque maman. Collation à l'issue du culte. Bienvenue à chacune et chacun.

Mardi

Rencontre des aînés de 14h -17h.

Salle de paroisse

Jeudi 14 mai, Ascension

Nods, 10h. Culte régional avec St-Cène.

A l'orgue, M. Bernard Heiniger.

A la trompette et au chant, M. François Golay.

Bienvenue à chacune et chacun.

Dimanche 17 mai

Diesse, 10h. Culte.

Transport à 9h40 vers l'église.

Contacts

Pasteur : Mme Marie-Laure Krafft Golay

Paroisse : 032 751 70 82 - mlkrafft@bluewin.ch

Présidente de paroisse : Mme Mireille Sauser

Téléphone. 032 751 40 83 - sauser.mireille@bluewin.ch

Eglise Evangelique de l'Abri, La Neuveville

Vendredi

Heure de Joie (8ème à 10ème Harnos) de 19h00 à 21h00, chez famille Geiser, Route de Neuchâtel 18

Dimanche 10 mai

10h00 Culte avec le pasteur Didier Suter

- AWJJ : 9ème à 11ème Harnos

- Culte de l'enfance: 5ème à 8ème Harnos

- Explorateurs: 1ère à 4ème Harnos

- Garderie

Mardi

Forum des hommes de 6h25 à 7h00

Mercredi

Au café des dames 9h15 à 11h00

www.labri.ch – tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services religieux

Samedi 9 mai - Service à Bienne

9h30 l'église à l'étude

10h30 Culte, pasteur C. Masson

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.
Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD) DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)
Visites. Renseignements: **lundi- vendredi de 9h à 10h30.**
Tél. 032 752 10 77

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place de parc, est ouvert mercredi matin de 9h à 11h et jeudi après-midi de 15h à 17h. Adresse postale : case postale 213, 2520 La Neuveville. Tél. 032 751 28 38 (répondeur)
Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch
Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

SERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

BOULANGERIE DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous www.jurabemois.ch. Courriel : laneuveville@jurabemois.ch
Tél. 032 751 49 49

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouverture d'avril à octobre, le dimanche de 14h30-17h30.

Visites guidées sur demande. Renseignements :

www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch
ou Jura bernois tourisme, tél : 032 751 49 49

Dès le 19 avril 2015, date d'ouverture du Musée, les objets des dépôts sont à nouveau en vadrouille et investissent la Tour !
Découvrez-les sans plus attendre !

CAFE THEATRE DE LA TOUR DE RIVE - LA NEUVEVILLE

Tél. 032 751 29 84 / www.latourderive.ch

Tous les spectacles sont à 20h30

Vendredi 8 mai à 20h30 Vincent Vallat - chanson française

CHŒUR MOSAÏQUE

Répétitions : les lundis 11 et 18 mai à 20h à la Maison de paroisse protestante

Appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications,
appels d'urgence

